

Les couples mariés demeurent la structure familiale prédominante

- Selon le Recensement de 2011, 224 590 familles de recensement ont été dénombrées au Nouveau-Brunswick, en hausse de 3,1 % par rapport à 2006. Les familles formées de couples mariés constituaient le plus grand groupe (152 460 ou 67,9 %), suivies des familles monoparentales (36 185 ou 16,1 %) et de familles formées de couples en union libre (35 945 ou 16,0 %). Un couple peut être composé de personnes de sexe opposé ou de même sexe.
- La vaste majorité des familles monoparentales au Nouveau-Brunswick étaient dirigées par une femme (28 735 ou 79,4 %). Les hommes chefs de familles monoparentales formaient 7 450 ou 20,6 % des familles monoparentales.
- Le recensement de 2011 a dénombré 1 215 familles composées d'un couple de même sexe au Nouveau-Brunswick, en hausse de 57,8 % par rapport à 2006. Parmi ces couples, 385 comptaient un couple **marié** de même sexe et 830 comptaient un couple **en union libre** de même sexe. Le nombre de couples mariés de même sexe a triplé entre 2006 et 2011, soit la première période complète de cinq ans après la légalisation du mariage entre conjoints de même sexe à l'échelle nationale.
- Le Recensement de 2011 a dénombré les familles recomposées pour la première fois. Des 76 375 couples avec enfants dans la province, 85,3 % étaient des familles intactes – c'est-à-dire des familles composées de deux parents et de leurs enfants biologiques ou adoptés – et 14,7 % étaient des familles recomposées.

